

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2018**

Convocation le 22 janvier 2018

*L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.*

*Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier, Fabrice Redoules*

*Étaient absents : Roger Bourhoven, Sylvia Jouanneau et Rémy Soullignac*

*Secrétaire de séance : Frédérique Boret*

**ATTRIBUTION ET VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUR BUDGET 2018**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une classe de neige est prévue à l'école de Cazals. Lors du dernier conseil d'école, les communes ont souhaité participer au départ de ces élèves et le montant a été fixé à 100€ par enfant habitant la commune. Monsieur le Maire précise que quatre enfants sont concernés par ce voyage.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :

- SUBVENTIONNE à hauteur de 400€ la sortie en classe de neige de l'école de Cazals ;
- DIT que le montant de la subvention sera prévu au budget 2018 au compte 6574.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Les Arques, le 25 janvier 2018**  
**Le Maire,**  
**Jérôme Bonafous**

Fait et délibéré  
en séance publique, les jour, mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 29/01/2018  
Le Maire,  
Jérôme Bonafous